

REPUBLICQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERISSON****Délibération n°63/2020**Nomenclature ACTE :
7.1 Décisions budgétaires

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	11	15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation :
3 novembre 2020

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le :

L'an deux mil vingt, le **lundi 9 novembre** à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu non habituel de ses séances au vu du contexte sanitaire actuel, sous la présidence de Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

Etaient présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Nicole BUVIN, Olivier PERRIER, Cheyenne GREAULT, Denis BONNEAU, Yolande PASQUET, Damien LESPINASSE, Aurélie GILBERT, André EMMENDOERFFER, Philippe PERCHE et Josette DOURBIAS.

Pouvoirs :

Gilles JACQUET à Denis BONNEAU
Emilie BERGONHE à Aurélie GILBERT
Nicolas CHEVALLIER à Yolande PASQUET
Christian FOURNET à Philippe PERCHE

Secrétaire de séance : Josette DOURBIAS**RENOUVELLEMENT DU MATERIEL INFORMATIQUE DE LA
MAIRIE**

Madame le Maire expose à l'assemblée l'inventaire du matériel informatique de la mairie.

Elle présente les trois devis d'entreprises consultées dans le cadre du renouvellement de ce matériel ainsi que de l'acquisition d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur.

- Bureau et Gestion Montluçon,
- Arcane Network Désertines,
- Christophe Defourneau, Cosne-d'Allier.

Après examen de ces devis, l'assemblée décide à l'unanimité, de donner une réponse favorable à la proposition de M. Christophe Defourneau, de Cosne-d'Allier pour un montant de 4 465,83 H.T. soit 5 359,00 T.T.C. pour :

- 3 PC avec processeur Intel I3-10100 LGA1200 et reconfiguration des anciens ordinateurs sous Windows 10,
- Microsoft Office Home et Business 2019
- 1 switch pour le réseau,
- 1 PC portable ASUS,
- 1 projecteur Epson,
- 1 écran de projection avec trépied

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Hérisson, le 12 novembre 2020

Le Maire,
Stéphanie CUSIN-PANIT

